

Comptabilité et audit

Comptabilité et audit

TEC214

Planning

Période	Modalité
Information Indisponible - Information Indisponible	Formation ouverte et à distance (FOAD)

CONDITIONS D'ACCES / PRÉREQUIS

Sont autorisés à suivre cette formation, les candidats titulaires de l'un des titres ou diplômes suivants :

- Diplôme de gestion et de comptabilité (DGC) du Cnam-Intec
- Diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) de l'État
- Titre ou diplôme admis en dispense du DCG État
- Diplôme d'études comptables et financières (DECF) État
- Master ou diplôme conférant le grade de master délivré en France ou dans un État membre de l'Espace européen de l'enseignement supérieur
- Titre de responsable comptable du Cnam (*N.B. : Ce titre ne donne pas accès aux épreuves du DSCG Etat*)
- Accès dérogatoire par une VAPP prononcée par le Cnam-Intec, au vu des études, formations et expérience professionnelle ou personnelle
- Et, à titre dérogatoire, les personnes non titulaires de l'un des titres ou diplômes exigés ci-dessus sous réserve qu'ils remplissent les conditions pré-requises pour s'inscrire à cette UE : avoir obtenu, au préalable, une note égale ou supérieure à 10/20 aux UE TEC119 et TEC120 du DGC Intec ou du DCG Etat (*N.B. : Cette procédure dérogatoire d'inscription ne s'applique pas aux examens de l'Etat*).

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

UE du DSGC Intec

Exprimer et justifier une opinion sur les comptes analysés en cernant les contours de l'entité.
Développer une réflexion sur la valeur à partir de la théorie économique et la transposer dans le domaine comptable.
Faire le lien entre le diagnostic financier, l'ingénierie financière, les contraintes économiques et juridiques et l'équilibre du pouvoir.
Analyser et représenter les conséquences comptables de l'agrégation financière de plusieurs entités.
Comprendre l'incidence comptable de la définition d'une entité et de son périmètre (le périmètre doit-il être défini selon des critères juridiques - droit de propriété - ou de contrôle ?).
Montrer le caractère spécifique de l'audit en tant qu'instrument de légitimation financière (crédibilité, sincérité, régularité, transparence).
Montrer le rôle et l'importance du contrôle interne dans le fonctionnement d'une organisation.
Illustrer, en prenant l'exemple des missions d'audit, les mécanismes de légitimation de l'information financière et leur rôle dans la construction de la confiance nécessaire au fonctionnement des marchés.

COMPÉTENCES VISÉES

Savoir interpréter et démontrer une réglementation nationale et/ou internationale en matière de consolidation, de restructurations et d'audit

Etre capable de calculer et de comptabiliser des opérations complexes en lien avec les groupes de sociétés (consolidation et restructuration)

Etre en mesure d'évaluer les conséquences financières et comptables d'une opération complexe (consolidation et restructuration) et de recommander un traitement pertinent

Savoir mesurer des risques et mettre en oeuvre une démarche d'audit

Contenu de la formation

COURS 1. NORMES COMPTABLES INTERNATIONALES ET INTRODUCTION A LA CONSOLIDATION

Partie 1 : Présentation générale des normes IAS/IFRS

Partie 2 : L'état de la situation financière (ou bilan) et le résultat en IFRS

Partie 3 : Les normes traitant de situations spécifiques

Partie 4 : Les principes généraux de la consolidation

COURS 2. COMPTABILITE DE GROUPE

Partie 5 : Détermination du périmètre et mise en œuvre de la méthode de consolidation

Partie 6 : Les retraitements de préconsolidation

Partie 7 : Les opérations de consolidation

Partie 8 : Les variations de périmètre : conséquences des changements de contrôle

Partie 9 : Les documents de synthèse consolidés

COURS 3. FUSION ET OPERATIONS ASSIMILEES

Partie 10 : Les opérations de regroupement et les stratégies d'entreprises

Partie 11 : Les fusions

Partie 12 : Les scissions et les apports partiels d'actifs

Partie 13 : Le contrôle des opérations de regroupement

COURS 4. AUDIT

Partie 14 : Présentation générale et définitions

Partie 15 : Le commissariat aux comptes

Modalités de validation et d’évaluation

Examen final: Examen final portant sur l'ensemble des connaissances et des savoirs de l'enseignement

Accompagnement et suivi:

Prise en charge des auditeurs inscrits à une unité d'enseignement, depuis l'inscription jusqu’au déroulement effectif de la formation.

Parcours

Cette UE est constitutive des diplômes suivants:

[{"code": "DSGC100A", "code_suivi": 524, "date_debut_validite": "2022-09-01", "date_fin_validite": "9999-08-31", "affichable": true}]

ECTS: 20

Volume Horaire indicatif	Financement individuel hors tiers financeur et CPF	Tarif de référence (Employeur)
Information Indisponible	1500.00	3000.00

Infos Pratiques

Durée indicative	Modalité	Période	Date de début des cours	Date de fin des cours
Information Indisponible	Formation ouverte et à distance (FOAD)	Annuel	Information Indisponible	Information Indisponible